



métropole
rouenNORMANDIE

CONSULTATION PUBLIQUE

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement
(PPBE)

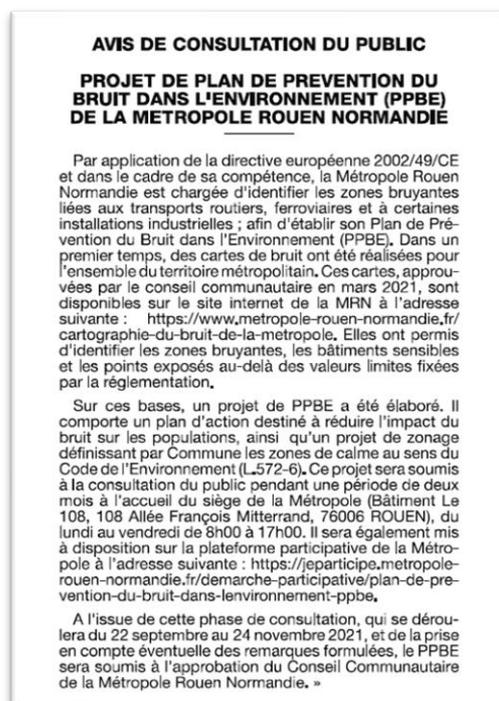
Bilan de la consultation

La consultation en ligne sur le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), réalisée du 22 septembre au 24 novembre 2021, consistait à mettre à disposition du public le projet de PPBE, et de solliciter les habitant-es sur les nuisances sonores identifiées, leurs sources sur le territoire, ainsi que sur les actions à mettre en place pour y remédier ou les atténuer. Les modalités de consultation ont été rendues accessibles via l'outil « Je participe » et un registre papier disposé à l'accueil de l'hôtel de Métropole (108, allée François Mitterrand 76100 Rouen).

Cette consultation a été diffusée à près de 3000 personnes inscrites à la newsletter de la participation citoyenne le 7 septembre 2021, puis sur la page Facebook « Jeparticipe » de la Métropole et a fait l'objet d'une publication légale, dans le *Paris Normandie*, 15 jours avant son début (le 6 novembre 2021).



Publication Facebook du 29/10/2021



Publication légale Paris Normandie du 6/11/2021

Si le registre papier ne contient pas de contribution manuscrite, nous avons constaté que les documents mis à disposition ont été consultés à plusieurs reprises. De plus, la consultation numérique a permis de recueillir 25 contributions publiées sous forme de commentaires libres grâce au module proposé sur la page web dédiée. Ces contributions resteront consultables par toutes sur <https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/demarche-participative/plan-de-prevention-du-bruit-dans-lenvironnement-ppbe>

Synthèse des contributions

- ❖ L'élément le plus plébiscité (10/25 contributions) concerne les nuisances sonores liées au **trafic routier**, et notamment la vitesse, à la manière de conduire les véhicules, à la densification du trafic, à la présence de poids-lourds.
- ❖ Ensuite apparaissent les troubles causés spécifiquement par **les deux-roues motorisés**, notamment les scooters et les motos (7/25 contributions).
- ❖ Puis, certain-es participant-es (3/25) ont fait état d'une gêne liée aux nuisances causées par les **services de secours** (bruit des sirènes, hélicoptères du CHU et de la sécurité civile).
- ❖ Enfin, certains commentaires font état des nuisances nocturnes liées aux **bars et discothèques** (3/25)

En outre, plusieurs contributions font état de phénomènes localisés comme :

- ❖ les rodéos urbains¹ qui se déroulent sur les Hauts de Rouen ;
- ❖ l'activité portuaire ;
- ❖ l'activité d'extracteurs d'airs et souffleurs utilisés par les services de nettoyage de la voirie.

Il est à noter que la plupart des contributions mettent en avant une augmentation, ces dernières années, de la densité du trafic, et cela dans des endroits que l'on pourrait penser épargnés (D13 sur sa portion au sud-est de l'agglomération, D7 à Cléon et Freneuse). D'autres contributions font ressortir les nuisances sonores liées à la circulation sur la D1043/D43 entre Mont Saint Aignan et Bois-Guillaume.

En outre, le traitement des bruits liés aux comportements humains (bars, rodéos) relève des pouvoirs de police des Maires et les nuisances sonores émanant des véhicules de secours et hélicoptères du CHU sont déjà soumises à un protocole (mode jour/nuit). Ces nuisances, dont la Métropole prend acte, sont hors du champ légal du PPBE et ne pourront pas être directement prises en compte dans le projet de PPBE mise en consultation.

Enfin, les contributeur·rices proposent parfois des solutions aux difficultés soulevées :

- réduction de la vitesse de circulation notamment en ville,
- hausse du nombre de contrôles par les forces de l'ordre,
- construction d'ouvrages anti-bruit.

¹ Le rodéo urbain est un comportement illégal sur la voie publique qui consiste à faire des acrobaties au guidon de scooters ou motos, le plus souvent avec très peu de protections.

En conclusion, les contributions des habitant·es, reflétant majoritairement des problématiques pour lesquels le document propose des actions concrètes, seront intégrées et prises en compte dans le projet de PPBE.



ANNEXE

**CONSULTATION « PLAN DE PREVENTION DES BRUITS DANS
L'ENVIRONNEMENT »
RELEVÉ DES CONTRIBUTIONS LIBRES SUR LE SITE JE PARTICIPE**

Christine66

lun 22/11/2021 - 17:21

Bruit secteur Boulevard de l'Europe

Je me situe au carrefour du boulevard de l'Europe et rues aux Anglais et Dr Merry Delabost.

La circulation s'est intensifiée fortement depuis début juillet avec le passage notamment de poids lourds jour et nuit alors qu'il y a des panneaux indiquant interdit aux plus de 7T5 sauf desserte locale, ceux qui passent-là ne sont pas tous concernés par la desserte locale mais ils prennent « le gauche », fenêtres et volets fermés on les entend bien. De plus il y a le passage de camions citernes de produits chimiques, non carburants. Même les bus (bus de la métropole et bus privés) passent par le boulevard.

Un grand nombre de motards et VL qui prennent le boulevard de l'Europe pour le circuit du Mans, bruit et non-respect de la limite de vitesse, qui je rappelle est de 50 km/h, nous sommes en agglomération et non-respect des feux tricolores, feux qui sont plus que grillé. Beaucoup passent au rouge alors qu'il l'est depuis 10 à 15 sec, n'oublions pas qu'il y a un carrefour j'ai plusieurs fois fait le comptage des véhicules, il est de plus de 100 véhicules/min, les weed- ends sont également très denses au niveau de la circulation. Il n'y a pas de répit, c'est circulation en CONTINUE

Il n'y a jamais de contrôles de vitesse, pourquoi ?

L'OMS recommande 55 dB pour une situation de confort, la norme c'est 60dB, et la nuit pas plus de 45 dB, pour le bruit sur le boulevard on est bien au-delà. Je paie pour un balcon que je ne peux plus utiliser même les we, je paie pour rien... (je précise que j'habite cet appart depuis très longtemps), c'est devenu infernal quand les fenêtres sont ouvertes, je pense que nous avons encore le droit de les ouvrir... Ici, sur le boulevard de l'Europe le trafic est très dense, bien sûr nous sommes bien au-delà des préconisations de l'OMS.

Les solutions : Mur anti-bruit. Revêtement chaussée anti-bruit. Réduire et faire respecter la limitation de vitesse serait déjà un bon point. Interdiction aux poids lourds. Revoir les plans de circulation. Je me trouve dans une zone ZFE 😊 et mon appart donne sur le boulevard, qui lui n'y est pas en ZFE, le paradoxe car la Métropole interdit la circulation des poids lourds Quai de la Bourse etc.... (zone ZFE), donc ce sont les autres qui doivent supporter les nuisances : pollution et bruit, il ne fait pas bon d'habiter Rive Gauche.

A Nice, ils ont mis en place des afficheurs de bruit (radars sonores) à titre expérimental. L'état voudrait l'étendre sur tout le territoire et prépare un décret sur le seuil toléré et le montant de l'amende en cas de dépassement. Je trouve que c'est une bonne idée, qu'en pensez-vous ?

Le bruit aurait un coût économique et social de 155 milliards d'euros par an, un impact sur la santé (sommeil, hypertension, diabète), une perte d'années de vie en bonne santé. (source Madame Lauriane ROSSI Présidente du Conseil National du bruit)

Lilou

jeu 11/11/2021 - 20:30

Voie rapide Bois-Guillaume Mt St Aignan

A l'heure où le contournement Est est remis en cause, il faut également repenser les contournements existants, en particulier la RD1043. Les nuisances sont fortes et réelles. Si la construction d'un mur anti-bruit n'est pas envisageable à court terme, il serait possible d'ores et déjà de réduire les vitesses qui sont un levier important énoncé dans le plan de prévention. La réduction à une voie et la limitation à 50km/h n'impacterait que très peu la circulation et le temps de parcours des automobilistes, mais apporterait un réel gain pour les riverains. Cela permettrait également de réduire la pollution, axe primordial, défendu

par ailleurs avec la mise en oeuvre de la ZFE mobilité. C'est donc une question de cohérence que le traitement des voies rapides proches de zones denses d'habitation.

Anonyme

mer 10/11/2021 - 07:48

Limitation de la vitesse

En bas de chez moi, c'est limité à 50km/h. Personne ne respecte cette limitation, ça démarre fort, ça vibre... et pourquoi ne pas faire comme beaucoup de villes en France, passez la limitation à 30km/h en ville dans toute l'agglomération et quelques routes pourraient avoir des vitesses moins limitantes.

Prosper

jeu 04/11/2021 - 09:41

Bruit des deux roues

Cette consultation est intéressante, mais jusqu'à un certain point, puisque le bruit (le vacarme) des deux-roues n'entre pas dans celle-ci. Donc ceux-ci vont pouvoir continuer à pourrir la vie des habitants de la Métropole... Sympa.

Lyna

jeu 04/11/2021 - 08:00

Les deux roues

L'automobiliste est verbalisé si le pot d'échappement fait du bruit. Pourquoi ne fait-on pas la chasse aux "pétrolettes" qui provoquent des nuisances beaucoup plus stridentes ?

Laurentiu VLASA

lun 25/10/2021 - 11:52

Mur anti-bruit Bois-Guillaume

Bonjour,

Effectivement, le bruit devient de plus en plus un problème dans nos villes aujourd'hui. De ma part, habitant à Bois-Guillaume dans une maison adjacente à la voie rapide D1043, je constate que le bruit de la circulation devient insupportable.

Pour cette raison, avec les voisins, nous avons constitué l'association : " AU-DELÀ DU MUR" pour essayer de convaincre les autorités responsables de construire un mur anti-bruit, que nous considérons comme la solution principale capable de nous protéger contre les nuisances sonores qu'on subit tous les jours (et les nuits)

Cordialement

Jérôme Rey

ven 22/10/2021 - 21:32

Scooters

Beaucoup de scooters ne restent pas la voie sur le volume sonore maximum autorisé. Il faut augmenter le nombre de contrôles à la circulation.

Laziz SAADI as...

jeu 21/10/2021 - 16:32

Nuisances sonores causées par la VR (RD 1043) à BOIS-GUILLAUME

Je ne peux que confirmer ce qui est dit dans les commentaires. Le bruit assourdissant causé par les motos, les camions, mais aussi, de façon permanente, par celui des voitures. Le résultat est, qu'en permanence, nous subissons un "filet sonore" de plus en plus intense. Pour nous les motos et les camions ne font qu'accentuer, jusqu'à sursauter, une violente "attaque auditive" quotidienne. Nous menons une action à l'aide de notre association AU-DELÀ DU MUR, pour qu'enfin soient entendues les souffrances induites par cette situation. Nous demandons la construction d'un mur anti-bruit. Les adhérents habitant les maisons longeant la voie rapide.

LORY

jeu 21/10/2021 - 11:51

motos_voitures

FRENEUSE : plus petite commune de la MRN! Rue du beau site et D92 à Freneuse 76410 Village rue. Vitesses excessives donc bruits importants motos, voitures etc.... et grand danger pour les transports doux. Pas de trottoirs ou bien très étroits. Notre village est devenu un village de transit pour les liaisons Saint Pierre les Elbeuf/Tourville la Rivière. Trajet malheureusement plus court que sur la D7. C'est devenu INFERNAL alors que c'est un site exceptionnel notamment la route "de la crête" ou rue du beau site. Nous y avons une vue UNIQUE sur la première grande boucle de la Seine en Amont de Rouen.... Je suis pour la création d'un corridor de biotope sur les versants de la crête pour faire la scission entre la zone de stockage de terres polluées de SERAF/SARPI-VEOLIA et la Seine.

Citoyenne

jeu 21/10/2021 - 10:56

Bars de nuit

Un contrôle vraiment effectif pour les bars de nuit et les discothèques dont les clients alcoolisés se répandent quotidiennement sur les trottoirs au mépris des riverains.

Anonyme

jeu 21/10/2021 - 10:19

Tapage diurne et nocturne, véhicules.

Souhaiterais plus d'intervention de la police pour faire cesser les tapages diurnes et nocturnes. Contrôles de vitesse. Et moins de passage de camions (si pas de contournement Est, proposer une solution).

BE

mer 20/10/2021 - 20:52

hélicoptères Rouen

Depuis plusieurs années nous supportons les va et vient des hélicoptères vers le CHU. Je ne mets pas en question l'intérêt que ce transport représente quand il faut faire vite pour sauver des vies MAIS ces hélicoptères traversent le centre-ville de Rouen. Le bruit de ces appareils est une nuisance. ET SURTOUT ce survol d'une zone si urbanisée pose d'autres problèmes. Les accidents d'hélicoptères ne sont pas si rares... Imaginons que l'un d'eux s'écrase en plein centre-ville, sur une école, un gymnase, une entreprise... Ne peut-on pas redéfinir le parcours jusqu'au CHU, en suivant la Seine, puis la N28, ce qui limiterait le bruit et le risque d'accident ?

Anonyme

mer 20/10/2021 - 20:38

rodéos urbains

Hauts de Rouen / Bihorel : lutter contre les rodéos urbains et plus particulièrement ceux qui se déroulent la nuit, empêchant les habitants de dormir.

jonathan1

mer 20/10/2021 - 20:17

moins de bruits

Les bruits en villes sont très marqués sur moto / scooter qui font énormément de bruit, et principalement causés par la circulation automobile dans son ensemble. Réduire les nuisances sonores c'est interdire les motos / scooter qui font du bruit, et diminuer drastiquement la circulation automobile. (Bien sûr que les hélicoptères de secours doivent continuer de circuler, comment oser dire l'inverse. Cela est valable pour police / SAMU / pompier)

Citoyen

mer 20/10/2021 - 19:55

Rd7 et ville de cleon

La ville de Cléon traversée par la rd7, est la densité du flux routier rendent cette ville insupportable. Des actions ont été entreprises pour réduire la vitesse mais cela ne règle rien. A quand un 3eme pont vers le leclerc de Saint Pierre pour désengorger la ville ?? On étouffe ! Merci 😊

Vallée Sandra

mer 20/10/2021 - 19:52

Qui a oublié les habitants du bois du prince (Cléon) ?

D'apparence, je vis dans une résidence calme de ma commune, celle-ci étant située dans une impasse au milieu de la forêt. Problème ? La zone d'activité située juste de l'autre côté de cette petite forêt, le concessionnaire ne dérange en rien mais l'entrepôt de livraison qui travaille en début de nuit est une horreur, on les entend chanter, crier, et écouter de la musique ; la salle des fêtes nous rend la vie simplement INSUPPORTABLE quasiment tous les week-ends et les clients du restaurant chinois qui finissent leur soirée sur le parking est une nuisance plus que régulière elle aussi. Sans oublier la très mauvaise isolation sonore qui fait que vous pouvez même entendre vos voisins se disputer ou éternuer ! Au final je vais déménager dès que possible !

Jean-Baptiste

mer 20/10/2021 - 18:24

Bruit activité portuaire

Bonjour,

Je tiens à signaler que les activités portuaires et associées génèrent un certain nombre de nuisances acoustiques cependant quand on en parle, cela est minimisé voir complètement nier dès qu'il faut s'exprimer sur de nouvelle activité ou infrastructures. Par exemple, quand il y a eu l'arasement du chenal de la Seine, les déchargements des boues pendant la nuit dans la boucle de Roumare nous empêchaient de dormir, mais malgré les courriers de riverain ou d'association personne n'a tenu compte des habitants qui voyaient leur sommeil plus que perturbé. Les relevés qui ont été effectués à reculons par le port de Rouen avaient pourtant mis en évidence un dépassement important des seuils autorisés. Alors quand je

vois que dans les PLUI on autorise potentiellement le port à continuer son développement dans la boucle Roumare et qu'il en a cure des nuisances acoustiques (entre autres, car ce ne sont pas les seuls) il serait bien que les mesures qui permettent de réduire le bruit s'appliquent à tous.

Un citoyen

lun 18/10/2021 - 16:09

Bruit ambulance/pompier suite réaménagement Rd7

Suite à l'aménagement de la RD7 à Saint aubin les elbeufs/Cléon, la route auparavant en double-voie est passée en simple voie pour aller à l'hôpital. Résultat ? Toutes les ambulances et pompiers se retrouvent littéralement bloquée H24 dans le trafic, avec pour seule option d'allumer les gyrophares et avertisseurs sonores non-stop (et de procéder à de périlleux dépassements à contrefile...). La pollution sonore est considérable, et ce même le dimanche là où auparavant des telles nuisances n'avaient pas lieu. Je vous invite à consulter les habitant excédés bordant la route. Je n'évoque bien sûr pas les effets sur les retards d'acheminements des malades et secours à l'hôpital. Quid des études sur les impacts des retards en cas d'incidents Seveso ? (4 sites sur le secteur)

Boscher

dim 17/10/2021 - 16:11

Les motos

Bonjour,

L'une des nuisances sonores les plus terribles (hormis le bruit continu lié à une activité industrielle) est celle des motos. Qd il fait beau, elles sont de sortie et les utilisateurs n'ont que faire des riverains des différents axes routiers (que ce soit en zone urbaine ou rurale), l'important pour ces derniers est de faire ronfler le moteur de leur engin. Il est temps à mon avis d'être plus strict avec les conducteurs qui ne respectent pas les normes au niveau sonore. Merci pour cette consultation

Anonyme

jeu 14/10/2021 - 19:53

D13

Beaucoup trop de poids lourds et voitures sur cette départementale, devenue une autoroute avec aucun respect de la limitation à 70Km. Bref ce n'est plus la campagne

Floriane

dim 03/10/2021 - 11:10

La ville est très bruyante ? Arrêtons de cautionner ces bruits.

La ville est très bruyante ! Trop bruyante ! C'est un constat que chacun peut faire. Il y a des bruits inutiles dont on pourrait se passer sans pénaliser le citoyen lambda, parce qu'il a une vieille voiture qu'il sort une fois tous les quinze jours ... Elle passe au contrôle technique. Je n'en oublie pas pour autant la proximité des aéroports, des voies ferrées et des autoroutes. Madame Walker a raison dans son commentaire au sujet de ce qui est appelé hélicoptère de la Sécurité Civile. Effectivement sur Rouen nous avons deux hélicoptères, un blanc et un jaune, bruyants, très bruyants, trop bruyants, à penser qu'ils volent à échappement libre. Ils volent au-dessus de nos têtes chaque jour (même de nuit), ils volent au-dessus de nos rues, de nos espaces verts, de nos potagers pour ceux qui en ont un (humm ..., ils sont bio mes légumes.) ... au kérosène, ou autre énergie fossile. C'est un autre problème de santé publique. Mais une chose est sûre : ils sont trop polluants. A quand les hélicoptères électriques ? Cela semble être une priorité et ils seraient moins bruyants.

Nous sommes tellement bons, que nos politiques ont rajouté un bruit aux nouvelles voitures électriques au-dessous de 25km/h ... elles font du bruit. Plutôt que d'éduquer progressivement les piétons, cyclistes et autres usagers de la voie publique aux nouveaux moyens de locomotions électriques et plus silencieux, nos politiques ont préférés rajouter un bruit ... inutile.

Maxime

ven 01/10/2021 - 16:41

Faire l'autruche n'apporte aucune solution

Quand la MRN écrit dans sa participation citoyenne : "A noter que les sources de bruit liées aux activités humaines, à caractère localisé, fluctuant ou aléatoire, ne sont pas visées par la directive (bruits de voisinage et de comportements notamment)". Pourquoi consulter les citoyens ?

Les pollutions sonores récurrentes, nous les connaissons tous. Au moins depuis qu'existe le recensement des points noirs bruits, au moins depuis la mise en place des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement.

Alors pourquoi ne pas s'intéresser aux points noirs bruits qui passent inaperçu et qui font pourtant beaucoup de dégâts sur la santé.

Exemple : les souffleurs à feuilles thermiques polluants et bruyants qu'utilisent beaucoup de ville, comme la ville de Rouen, ne sont pas bons pour l'empreinte carbone, les oreilles et les yeux des piétons et des cyclistes qui reçoivent les poussières, mini-graviers dans les yeux.

Exemple : les extracteurs d'air vicié vrombissants et bruyants de certaines entreprises, rejetant dans l'atmosphère, en catimini, des produits nocifs pour la santé.

Mais il est évident que beaucoup de ces messieurs et de ces dames ne le voient pas, ne l'entendent pas. Ils se déplacent en voiture, à l'abri de tous ces inconvénients. Le fait de se déplacer en voiture de fonction occulte d'ailleurs d'autres problèmes, comme les trous sur les trottoirs, les pavés bancals ou absents, les trottoirs inondés, les arbres non taillés qui obligent les piétons à descendre du trottoir, voir les rues encadrantes de l'ENSA. Mais cela est un autre sujet.

Donc on renonce et on ferme les yeux sur beaucoup de sujets qui polluent ponctuellement notre tranquillité et on se convainc que tout va bien dans le meilleur des mondes.

Stop_fuel

mar 28/09/2021 - 11:05

Urgence des plans d'actions

Bonjour,

Je peux enfin visualiser que mon logement est identifié comme incluse dans la pollution de la route_02 ce qui n'était pas être le cas dans la précédente étude.

Par contre, trop peu d'actions concrètes sont proposés ; par exemple, il n'y a pas amélioration à prévoir dans l'avenir pour les deux roues motorisés ("campagne de sensibilisation" et "répression", mais pour ce dernier cas, c'est globalement inexistant car peu de service de l'ordre sont équipés d'appareil de contrôle).

Les éventuels plans d'actions ne seront pas implémentés avant de nombreuses années, surtout que ma mairie ne se semble pas concernée dans des futurs aménagements (absence de la ville du Houlme dans l'annexe 3).

Qui proposera les axes à améliorer ? Qui pilotera ces améliorations ? L'agglomération ou les communes ?

Vivre en ville est écologique, on minimise l'espace au sol, on peut amener ses enfants à l'école en vélo ou à pieds... mais la pollution sonore (principalement générée par la moto et l'auto) ne favorise aucunement

la vie en ville. La route est devenue une zone où les comportements inciviques sont devenus normaux car, il n'y a ni contrôle, ni aménagement. L'augmentation du volume sonore est ressentie (augmentation du trafic, augmentation de la vitesse et des incivilités) et l'urgence est réel.

Cordialement

Walker Sandrine

lun 27/09/2021 - 22:15

Franqueville Saint Pierre - Route de Paris - D7 rue de Belbeuf

Résidant à l'angle de la route de Paris et de la rue de Belbeuf à Franqueville Saint Pierre avec nos 5 enfants, nous subissons chaque jour les nuisances sonores de la circulation démesurée de ces deux axes. Camions de 30 tonnes par centaines, motos débridées, voitures à échappement libre... Tout ça sans aucune méthode de ralentissement avec des excès de vitesse ahurissants et une mairie bien décidée à ne rien faire. Rajoutons à cela l'aéroport de Boos et l'hélicoptère de la sécurité civile survolant Franqueville à basse altitude.

Nous sommes ainsi plus que concernés par cette problématique....

Anonyme

jeu 23/09/2021 - 20:29

Les Camions

Les Camions